

Compte rendu du COPIL PEDT lundi 27 janvier 2014

Elus Mouans-Sartoux		27-janv-14	Enseignants		27-janv-14
André Aschieri	Maire	Excusé	Didier Cambazar	élémentaire Legall	Présent
Jean-Jacques Cozzari	1er adjoint sport et vie associative	Présent	Rinaudo C.	élémentaire Legall	Présente
Marie-Louise Gourdon	Adjointe à la culture	Excusée	Rachel Farganel	maternelle Legall	Présente
Gilles Pérole	Adjoint enfance et éducation	Présent	Nathalie Amalric	maternelle Legall	Présente
Janine Lecas	conseillère municipale	Excusée	M Germaine Chambon	Orée du bois	Présente
Georges Valette	conseiller municipal	Excusé	Philippe Bovyn	Orée du bois	Présent
René Borda	conseiller municipal	Présent	Cathy Bocobza	François Jacob	Présente
			S Kuentz	François Jacob	Présente
Techniciens de la ville			Isabelle Makowka	RASED mouans-Sartoux	Présente
Thuy N'Guyen	DGS	Excusée			
M.France Pezzini	directrice enfance éducation	Présente	Institutionnels		
Isabelle Poretti	Responsable accueil de loisirs	Présente	Etienne Rigout	IEN val de siagne	Présent
Fabrice Cauhapé	Adjoint responsable accueil de loisirs	Présent	Philippe Jourdan	DASEN	Excusé
Vincent Corbier	Directeur Culture	Présent	Pascale Famelart	DSDEN	Présente
Claire Baroni	chargée de mission culture	Excusée	Carbonel Damien	Jeunesse et sport DDSCS	Présent
Maouch Amrane	directeur sport vie associative	Présente	Annick Lascaud	CAF	Excusée
Valérie Lacassagne	responsable vie associative	Présente	André Cambréal	DDEN	Présent
			Pignault Michele	DDEN	Présente
Parents délégués			Christine Gibelin	UNICEF ville amie des enfants	Présente
Marie-Noëlle Kartmann	élémentaire Legall	Présente	Christine Mac Carty	Infirmière scolaire	Présente
Elise Malzach	élémentaire Legall	Présente	Sandrine Pellegrino	Pôle Azur Provence	Excusée
Florence Perois	maternelle Legall	Présente	Jean Claude Mari	Défenseur des droits	Excusé
Isabelle Garez	maternelle Legall	Présente			
Hanotel C	Orée du bois	Présente	Associations		
DA Cruz M	Orée du bois	Présente	Brigitte Segatori	Espace de l'art Concret	Excusée
Karine Giai Checa	François Jacob	Excusée	Jackie Macri	soi disants	Présente
Stéphanie Jean	François Jacob	Présente	Genevieve Evrard	football	Excusée
			Anne Marie Sanguin	espace 614	Excusée
			Laz Julien	ASPTT	Présent

1. Adoption du Compte rendu du précédent Copil

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu du précédent comité de pilotage du PEDT est adopté.

2. Le temps scolaire

- **Les horaires de classe pour les élémentaires, les maternelles**

Les horaires mis en place donnent satisfaction. Ils peuvent être reconduits l'an prochain.

Les nouveaux horaires du mercredi sont très positifs en maternelle, en élémentaire et pour les associations.

Les 5 matinées longues de 8H30 à 12H00 sont appréciés par tous les enseignants, même en maternelle. Ce sont des temps d'apprentissage où les enfants sont disponibles. Il est à nouveau précisé que le temps de classe du mercredi matin est propice aux apprentissages.

L'après-midi passe très vite en maternelle, les enseignantes ont parfois l'impression de manquer de temps.

Les horaires différents de reprise l'après-midi (13H50 les lundi, mardi et jeudi et 14H00 le vendredi) ne posent pas de problème particulier.

L'école F Jacob évalue positivement le fait de faire déjeuner les PS à 11H30. Le temps de repas est plus calme et permet un temps éducatif autour de l'alimentation. Les enfants sont couchés plus tôt donc levés plus tôt pour retourner en classe.

Certains parents semblent utiliser le mercredi matin comme « soupape », à la maternelle, selon la fatigue des enfants. On note plus d'absentéisme en cette période. Pas d'absentéisme en élémentaire.

Un échange a lieu sur l'éventuel besoin d'un rythme différent à la maternelle et à l'élémentaire. La satisfaction actuelle et la disponibilité des élèves sur les temps d'apprentissage ne semble pas rendre nécessaire cette différenciation. La fatigue ou la baisse de disponibilité des élèves le jeudi ou le vendredi pourrait éventuellement être prise en compte sur la répartition des apprentissages sur la semaine.

Les enseignants de l'orée du bois constatent qu'à partir de la GS il y a moins de fatigue et moins d'absence avec les nouveaux rythmes que l'an passé. Il est précisé que de terminer la journée de classe plus tôt permet de reprendre de l'énergie pour le lendemain.

Les enfants qui partent à 15H30 sont très satisfaits.

Les parents se sont déjà adaptés et le seront encore plus l'an prochain.

Concernant la fatigue des enfants l'évaluation objective est difficile, les années précédente des constats de fatigue étaient déjà faits avant les vacances de Toussaint et de Noël. Pour les enfants qui peuvent quitter l'école à 15H30 ou 16H30 la journée est plus courte et moins fatigante. Par contre les contraintes sociétales (travail, transport, familles monoparentales, pas de grands-parents....) ne permettent pas toujours d'alléger la journée de présence dans les locaux scolaires. Cependant pour ces enfants quittant l'école vers 18H ou 18H30, la journée de travail scolaire a été raccourcie de 1H00 chaque jour et reportée au mercredi matin.

- **Organisation des apprentissages sur la semaine, matin/après-midi**

Les parents souhaiteraient que les devoirs, si il doit y en avoir, ne soient pas donnés pour le lendemain afin de ne pas rajouter au rythme de la journée le stress et la disponibilité à trouver des devoirs à faire pour le lendemain en arrivant le soir à la maison.

Il semble aux enseignants qu'ils ont cette année plus de contenu à préparer pour le travail des enfants. Ce serait un indicateur positif des nouveaux rythmes.

Mercredi la maternelle legall décloisonne au niveau de l'école durant 2 H. Est-ce que ça a une incidence sur l'absentéisme constaté? Pas d'avis tranché. Si le vendredi les enfants sont plus fatigués pourquoi ne pas essayer de le faire le décloisonnement ce jour-là ? L'équipe va y réfléchir.

La fatigue ou la baisse de disponibilité des élèves le jeudi ou le vendredi pourraient éventuellement être prise en compte sur la répartition des apprentissages sur la semaine en maternelle et parfois cycle 2.

Si les enseignants doivent effectivement gérer la courbe de disponibilité des élèves sur la journée et la semaine en adaptant la forme et les contenus des apprentissages pour tenir compte de la disponibilité des élèves, les parents doivent être vigilants sur le rythme de vie en famille (heure de coucher des enfants, télé le soir, activités intense le soir, plusieurs activités associatives dans la semaine....)

Où placer les temps scolaires de pratique EPS et culturel, faut-il éviter le matin ? L'IEN précise que la répartition des horaires montrent qu'il faut faire plus que des mathématiques et du français les 17H1/2 des matinées. D'autres activités peuvent donc y être placées.

Par ailleurs les contraintes de créneaux de structures pour l'EPS, de bus pour les sorties, de décloisonnement pour les langues conduisent à devoir répartir les activités en tenant compte également de ces contraintes.

- **Les APC et leur articulation avec les TAP**

C'est à ce jour, le point essentiel qu'il faut retravailler pour l'an prochain. Des recherches de solutions seront recherchées au cours du stage des enseignants du mois de mars et de la soirée de concertation du mois d'avril. Le comité de pilotage du mois de mai arrêtera la proposition de nouvelle organisation.

3. Le fonctionnement de la garderie du mercredi

Des parents qui n'ont pas inscrit leur enfant à la garderie gratuite de 12H00 à 12H30 arrivent régulièrement en retard et empêchent les enseignants de pouvoir quitter leur travail à l'heure. Il peut leur être rappelé qu'il existe une garderie gratuite à laquelle ils peuvent encore s'inscrire.

Pour certains enfants de maternelle de Jacob et de l'orée du bois, le départ en bus le mercredi midi pour le centre de loisirs reste difficile.

4. Le temps de pause méridienne

- **Temps de transition de début et fin de pause méridienne**

Pour le temps de 13H40 à 13H50, selon les classes ce temps commun animateur/enseignant n'est pas forcément ressenti comme utile. Une adaptation est possible, à organiser au sein de l'école par les enseignants et les animateurs.

A Legall élémentaire certains enfants terminent de manger un peu tard.

Le conseil des élèves de F Jacob trouve ce temps de fin de pause méridienne appréciable.

- **Sieste PS et MS**

La présence des Atsem sur la première heure d'accueil du soir permet aux enfants qui en ont besoin de terminer leur sieste.

A l'orée du bois, le temps calme de fin de pause méridienne permet aux enfants de maternelle de dormir dans le calme dans cette école qui est sonore. C'est appréciable.

- **Activités de relaxation**

Pas abordé faute de temps

5. Le temps d'accueil du soir

- **Temps de transition école/accueil de loisirs le midi et le soir**

Les enfants ou les parents qui font le plus de remarques sont ceux qui partent à 16H30 et qui ne peuvent donc pas faire de cycle d'activités. Cependant, le comité de pilotage maintient son souhait de préserver un temps de décompression aux enfants de 15H30 à 16H00. Il est rappelé qu'il y a eu un retour au calme en fin de pause méridienne et qu'il n'y a plus de récréation l'après-midi. Donc l'enfant de 13H30 à 15H30 est sollicité en classe d'où ce choix d'activités moins structurées à 15H30. Les enfants qui restent de 15H30 à 16H30 ont : un goûter Bio, accès à un espace ludique intérieur, des ateliers ludiques à l'extérieur, une salle à leur disposition pour faire de manière autonome leurs devoirs.

Il est précisé que les enfants de F Jacob qui prennent le bus scolaire sont obligés de partir à 16H30 et de fait ne peuvent pas profiter des cycles d'activités. Cet horaire est effectivement une contrainte. Cependant les parents ont la possibilité de préférer l'inscription à l'accueil de loisirs plutôt qu'au ramassage scolaire.

Le sujet du bus touche particulièrement les parents de l'école François Jacob, que ce soit d'avoir des bus qui partent de l'école à 15h30, ou d'avoir des bus qui permettent l'accès aux activités extra scolaires (une proposition à ce sujet : que les clubs récupèrent les enfants aux arrêts de bus scolaire, pour les emmener ensuite à pieds vers les équipements)

- **Organisation et activités de l'accueil de loisirs**

Les cycles d'activités ont créé un zoom sur les cycles d'activités et pourraient laisser penser qu'en dehors rien ne se passe. Il faut informer, expliquer comment est organisé ce temps d'accueil du soir pour montrer que ce n'est pas une garderie, ni à l'élémentaire ni à la maternelle.

Les enseignants souhaiteraient que les ATSEM puissent ranger leur classe de 15H30 à 16H00 (constat d'après-midi trop courte). L'accueil de loisirs a besoin des ATSEM pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions de 15H30 à 16H30, ce n'est donc pas possible.

Demande des parents d'accompagnement aux activités extra scolaires pour pouvoir commencer plus tôt cette activité. Maouch Amrane directeur du service des sports précise que les éducateurs ne sont pas forcément disponibles avant 17H00. Certains interviennent avec les classes à horaires aménagés du collège, d'autres ont une activité professionnelle qui ne leur permet pas de se libérer si tôt. Par ailleurs les cycles d'activités ont besoin des équipements sportifs et culturels.

- **Longueur des cycles d'activités, horaires, contenu**

Il faut préciser que le contenu des cycles d'activité est différent de la pratique en club ou association. Ce sont plus des cycles de découverte. Ce point à terme pourrait poser problème si des enfants choisissaient chaque année les mêmes activités. C'est pourquoi il est proposé, lors de la soirée de concertation du mois d'avril de réfléchir à une idée de parcours de la GS au CM2 qui permettrait à l'élève de découvrir l'ensemble des activités avec un équilibre assuré entre les activités sportives, artistiques, culturelles ou scientifiques.

La première période de 10 semaines a été un peu longue. Une modification sera apportée. Il devrait y avoir 5 sessions de 6 ou 7 semaines.

Il serait intéressant de présenter les activités aux parents en fin de période ou fin d'année.

Les parents demandent à avoir les plannings d'activités plus tôt pour pouvoir s'organiser.

- **Cycles d'activités à la maternelle**

Il est constaté que pour les cycles d'activités il est difficile d'intégrer les GS avec les CP et les CE1 (sauf pour certains enfants plus matures ou pour certaines activités). Une nouvelle organisation sera proposée pour l'an prochain. Il est confirmé le souhait de ne pas proposer de cycles d'activités aux PS et MS. Ils sont trop jeunes pour cette organisation.

- **Utilisation des espaces ludiques**

Les espaces ludiques sont en place depuis le mois de décembre. Dans chaque école une salle leur est dédiée. Ces espaces sont ouverts sur tous les temps d'accueil et rencontrent un très bon accueil des enfants.

- **Fruit à la récré, goûter et APC/transport scolaire**

Les APC empêchent de mettre les transports scolaires à 15H30. Sillages serait en mesure de l'organiser. Cette organisation doit être réfléchi en lien avec l'organisation des APC l'an prochain.

- **Utilisation et partage des locaux**

Pour F Jacob il est constaté un manque de disponibilité de salles pour les maternelles les jours où les cycles d'activités prennent les 2 salles de jeux. Un dialogue existe entre les équipes pour optimiser et repenser le partage des locaux et le stockage du matériel, une solution va être trouvée.

- **Actions communes école/accueil de loisirs**

Les animateurs participeront à la matinée de stage des enseignants au mois de mars.

6. Contenu du stage de février

Réflexion pour une bonne articulation APC et temps périscolaire.

Emploi du temps, gestion du temps, répartition des disciplines entre matin et après-midi...

Identifier ce qu'on a changé dans l'organisation des apprentissages depuis la rentrée et ce qui serait encore à modifier.

Réfléchir s'il est nécessaire de proposer un travail différent (forme ou contenu) le jeudi ou le vendredi (pour les maternelles et cycle 2).

Besoin de temps de point d'étape tout au long de l'année (3 fois par an serait idéal) entre enseignants et animateurs. Les contraintes professionnelles de chacun rendent l'organisation difficile. On peut cependant, d'ores et déjà prévoir une ½ journée de travail en commun le jour de la prérentrée.